



Rennes, le vendredi 1er Septembre 2017

Le délégué académique à la formation  
professionnelle initiale et continue

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Rectorat**

**Délégation  
Académique  
A la formation  
Professionnelle  
Initiale et  
Continue**

Dossier suivi par  
Gilles CRAIGNOU

Téléphone  
02 99 25 11 70  
06 08 00 32 64

Ce.dafpic@ac-rennes.fr

6, rue Kléber  
35000 Rennes

Site internet  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

N/Réf. : DAFPIC/ REE

Objet : Dispositifs pour développer l'esprit d'entreprendre

Le ministère de l'Éducation nationale a développé des coopérations avec des associations qui proposent des opérations particulièrement adaptées aux collégiens.

Intégrées au parcours de formation des élèves, elles sont destinées à susciter l'initiative et l'envie d'entreprendre grâce à des pratiques pédagogiques innovantes et des formats variés. Ces actions mobilisent de nombreux partenaires du monde économique et professionnel qui accompagnent les jeunes au côté des enseignants.

Dans ce cadre, 2 dispositifs sont proposés dans l'académie de Rennes pour cette nouvelle année scolaire :

1. « Mon ESS à l'école » permet d'expérimenter la création d'une entreprise sociale et solidaire (ESS) et de développer des valeurs coopératives par une démarche collective, pratique et interdisciplinaire.

Pour plus d'information : [www.ressourcess.fr/monessalecole/](http://www.ressourcess.fr/monessalecole/)

Emilie Besnier : 02 99 85 91 91

2. Les mini-entreprises de l'association « Entreprendre pour Apprendre » (EPA) proposent une démarche qui vise à lier les enseignements disciplinaires et leur mise en œuvre dans des situations concrètes en lien avec le monde économique.

Pour plus d'information : [www.entreprendre-pour-apprendre.fr](http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr)

Mélanie Rault : 06 59 70 56 51

Je souhaite souligner l'intérêt de ces actions auprès des élèves. Elles proposent aux établissements des projets qui s'inscrivent pleinement dans le cadre du parcours Avenir.

Vous trouverez, dans le document en pièce jointe, une présentation succincte de ces opérations. Vous pouvez également prendre contact avec monsieur Gilles Caignou, ingénieur pour l'école, en charge du suivi de ce dossier.

Je vous remercie de bien vouloir faire connaître ces dispositifs aux équipes pédagogiques.

Paul QUENET



## Mon E.S.S à l'école

Création d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire – ESS – au collège et au lycée en partenariat avec la CRESS et la région Bretagne

Il s'agit d'expérimenter en classe la création d'une entreprise de l'ESS qu'il s'agisse d'une association, d'une coopérative ou d'une mutuelle ... Cette démarche est collective et interdisciplinaire et s'adresse aux collégiens et des lycéens. Les projets sont accompagnés par les correspondants régionaux de L'ESPER.

En savoir plus : <http://www.ressourcess.fr/monessalecole/>

les coordonnées de votre correspondante : Emilie Besnier : 02 99 85 91 91

[ebesnier@cress-bretagne.org](mailto:ebesnier@cress-bretagne.org)



## La mini-entreprise au collège

En partenariat avec **Entreprendre Pour Apprendre** - EPA Bretagne

Un dispositif complet proposant de vivre l'aventure entrepreneuriale depuis la recherche d'idée jusqu'à la vente du produit par une mise en situation réelle.

Les enseignants utiliseront la Mini Entreprise-EPA comme une « colonne vertébrale » pour aborder des points clés de leur programme, mais aussi pour aborder les questions d'orientation des élèves. Elle peut s'inscrire pleinement dans le parcours avenir et la mise en œuvre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.

Durant une année scolaire ou un semestre, chaque équipe de jeunes est accompagnée par un enseignant et un entrepreneur. Un kit complet est mis à disposition par EPA Bretagne.

Plus d'informations : [la page de « Entreprendre Pour Apprendre »](#)

les coordonnées de votre correspondante : Mélanie Rault : +33 6 59 70 56 51

[m.rault@epa-bretagne.fr](mailto:m.rault@epa-bretagne.fr)